



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE-SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Est par les présentes donné par la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier aux personnes concernées par le **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO APR-327-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1259-2014 AFIN DE RÉVISER LES NORMES ET LE VERDISSEMENT DES AIRES DE STATIONNEMENT AINSI QUE LES CONDITIONS VISANT UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE PERMETTANT LA MISE EN PLACE D'UNE BORNE :**

QUE le conseil, lors de la séance ordinaire tenue le 10 juillet 2023, a adopté le projet de règlement identifié ci-dessus;

QUE l'objet de ce projet de règlement est de modifier les types de matériaux utilisés et les conditions de verdissement pour les stationnements et les allées d'accès, ainsi que de diminuer le pourcentage de cases de stationnement devant être desservies par une installation électrique permettant la mise en place d'une borne de recharge pour les véhicules électriques;

QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et concerne l'ensemble de la municipalité;

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au Service du greffe, situé au 2 rue Laurier, aux heures d'ouverture soit, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h. Toutefois, nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site Internet de la Ville au <https://www.villescjc.com/citoyens/services-municipaux/greffe/reglements-municipaux-en-vigueur-et-les-reglements-en-processus-dadoption>;

QU'une consultation publique sur ce projet de règlement aura lieu à la salle du conseil du centre socioculturel Anne-Hébert le **lundi 14 août 2023 à 19 h** au cours de laquelle seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette séance.

Donné à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 13 juillet 2023.

Mélanie Côté
Assistante-greffière